



Commune de PLELAN LE GRAND

Commune de SAINT MALO DE BEIGNON

**TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES**

Emplacements réservés	Bénéficiaire	Superficie
1 – Les Noquienaux voie de liaison	Commune	1 059 m <sup>2</sup>
2 – Equipements publics	Commune	2235 m <sup>2</sup>
3 – Chemin de randonnée N37	Commune	11 885 m <sup>2</sup>
4 – Création d'un chemin d'exploitation	Commune	2 807 m <sup>2</sup>
5 – Ateliers municipaux	Commune	2 338 m <sup>2</sup>
6 – Accès	Commune	382 m <sup>2</sup>
8 – Réserve foncière pour extension à moyen long terme équipements publics ou d'intérêt collectif	Commune	13 700 m <sup>2</sup>

N.B. : L'emplacement réservé n°7 a été supprimé par la modification n°1 du PLU.

- Légende zonage**
- Ua Centre-bourg
  - Uac Secteur urbain commercial
  - Ubc Périphérie centre
  - Ubb Extension urbaine en assainissement
  - Ubb1 Extension urbaine en assainissement non collectif
  - Ubc Extension
  - Ubh1 Secteur urbanisé en espace naturel
  - Ue Secteur d'équipement public ou d'intérêt collectif
  - Ue2 Secteur dédié aux activités sportives et de loisirs
  - Ui Secteur d'activité économique
  - Um Partie construite et sa périphérie proche du camp militaire
  - 1AU Extension habitat futur
  - 1AU2 Extension habitat futur
  - 1AUU Secteur d'activité économique ouvert à l'urbanisation
  - 1AUU Secteur d'activité tertiaire service ouvert à l'urbanisation
  - Aa Secteur agricole
  - Ah Constructions dispersées en zone agricole
  - Ah Zone de loisir en zone agricole
  - Na Zone naturelle
  - Nap Secteur de stationnement paysager
  - Nn Constructions dispersées en zone naturelle
  - Nh1 Secteur d'habitat dispersés en espace naturel boisé
  - Nn Zone de loisir en zone naturelle
  - Nm Secteur militaire
  - 2AU2
- Zones humides  
 ■ Boisements existants à préserver au titre de l'article L123-1-5.7° du CU  
 ■ Espaces boisés classés (L130) existant ou à créer  
 ■ Emplacements réservés  
 ■ + Zone tampon  
 ■ Secteur soumis à OAP  
 ■ Haies identifiées L123-1-5.7° du code de l'urbanisme  
 ■ Marge de recul à 35m de l'axe de la voie  
 ■ Sites archéologiques  
 N.B. : Le cadastre a été mis à jour dans le cadre de la modification n°1 (cadastre 2019)

Département du Morbihan  
 Commune de  
**BEIGNON**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
 Règlement graphique 3b)

**Dossier d'approbation**

Vu pour être annexé à la délibération du 20 février 2020  
 Le Maire,

US88	PLU	Précédent	Année	Echelle: 1/2000
	Élaboration du PLU	24 février 2012	12 juillet 2013	Approuvé
	Modification n°1 n°1			27 février 2015
	modification n°2			30 février 2020

**Paysages de l'Ouest**  
 Immatriculée La Moriana B  
 2 rue du Château de l'Érudite  
 BP 30661 - 44306 Nantes  
 Tél: 02 40 76 96 56 Fax: 02 40 76 01 23  
 E-mail: po.ouest@wanadoo.fr

